



Rectorat

Division
des Personnels de
l'Administration,
d'Inspection et de
Direction

MG/JMM/FL
DPAID2

Affaire suivie par
Michelle GEST
Chef du bureau DPAID2
Tél.
03 22 82 38 71

Affaire suivie par
Jacques-Manuel
MOUNIER
Chef du bureau DPAID5
Tél.
03 22 82 69 45

Fax.
03 22 82 37 69
Mél.
ce.dpaid@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Amiens, le 12 AVR. 2007

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

Chancelier des Universités

à

Messieurs les Présidents d'Université

Madame la Directrice de l'IUFM d'AMIENS

Messieurs les Inspecteurs d'académie,
Directeurs des services départementaux de l'Éducation
nationale de l' AISNE, de l' OISE et de la SOMME

Monsieur le Directeur du C.R.O.U.S.

Madame la Directrice du C.R.D.P.

Madame et Messieurs les Directeurs de la D.R.D.J.S. et
des D.D.J.S.

Monsieur le Délégué régional de l'O.N.I.S.E.P.

Mesdames et messieurs les Chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les Directeurs de C.I.O.

Mesdames et messieurs les Conseillers techniques

Mesdames et messieurs les Chefs de division et de service

N° 0102

Objet : titularisation des personnels administratifs et infirmiers au titre de l'année 2007.

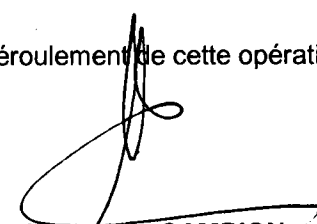
J'ai l'honneur de vous informer que tous les personnels de l'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur actuellement stagiaires et susceptibles d'être titularisés au cours de l'année 2007, doivent faire l'objet d'un rapport circonstancié à me transmettre pour le **4 mai 2007**, délai de rigueur.

Celui-ci doit être établi sur l'imprimé joint (annexe I) et doit obligatoirement conclure soit :

- à la titularisation dans le corps de stage ;
- au renouvellement du stage (le maximum étant d'une seule année) ;
- à la réintégration dans le corps d'origine, si l'agent avait préalablement la qualité de fonctionnaire ;
- au licenciement : joindre dans ce cas un rapport détaillé et dûment motivé.

Je vous précise que dans la mesure où l'imprimé concernant les ADAENES est en cours de refonte par les services ministériels, celui-ci vous parviendra ultérieurement.

Je vous remercie à l'avance de veiller au bon déroulement de cette opération.


Marie-Danièle CAMPION

TITULARISATION

DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET INFIRMIERS

NOM	PRENOM
GRADE	AFFECTATION
Date d'installation (a)	
Congés de maladie excédant 36 jours (b) (1)	
Congés de maternité (c)	
Date de fin de stage = a + 1 an + b + c	
Date de titularisation = a + 1 an + b	
Services militaires : OUI - NON	
Prise en compte de services antérieurs : OUI - NON	

(1) Le détail des congés devra être indiqué sur une fiche annexe

.../...

APPRECIATIONS ET PROPOSITIONS

Le gestionnaire ou l'agent comptable :

Le Chef d'établissement ou le chef de service :

Fait à

, le

Signature de l'intéressé(e)

Signature du supérieur hiérarchique

Avis de la commission administrative paritaire académique
(date de réunion :)

Fait à AMIENS, le